

# COMPTE-RENDU

## VISIOCONFERENCE DISP - 27/05/2020

### • POINT SUR L'OPÉRATION DE DÉPISTAGE SUR LE CP D'AVIGNON LE PONTET



Vendredi soir un agent EJ est signalé positif. Dès samedi une opération de dépistage est mise en place et les premiers tests commencent dès la mi-journée. Les agents étant invités à venir sur l'établissement se faire tester au niveau du sas vestiaire, le bureau local FO obtenant la prise en compte d'une heure pour les agents s'étant déplacés alors qu'ils étaient en position RH ou CA. Samedi soir des recherches sont menées auprès des PREJ d'Aix et de Toulon afin d'identifier d'éventuels contacts avec les agents EJ d'Avignon. 11 agents du PREJ d'Aix et 3 du PREJ de Toulon sont ainsi identifiés. Dimanche soir un second agent de l'EJ d'Avignon est déclaré positif et on identifie d'autres contacts possibles au sein des PREJ.

200 dépistages ont été effectués durant le week-end dont il ressort :

- ▶ 2 agents EJ positifs, 1 personnel ELIOR positif (un second testé a été reconnu négatif). Il a été ou sera remis un certificat médical aux agents qui n'ont pu se faire dépister sur l'établissement afin qu'ils puissent se faire dépister en extérieur (possible en Drive COVID sans rendez-vous).
- ▶ 1 agent PREJ positif, la contamination par les EJ d'Avignon n'étant pas clairement établie.
- ▶ tous les détenus qui ont été en contact avec ces agents ont été signalés aux autorités sanitaires et font l'objet d'un suivi particulier.

Le psychologue régional des personnels a (ou va) appeler les agents testés positifs au COVID et se tient à la disposition des agents qui auraient besoin de parler de leurs problèmes de gestion de cette crise sanitaire.

### • CONCERNANT LA GESTION DES DETENUS

Le volume des extractions judiciaires est actuellement de l'ordre de 80 à 85 par jour alors qu'avant la crise sanitaire nous en étions à **350 à 280** par jour. Avec la reprise de l'activité judiciaire, et la note DAP du 25 mai sur les orientations des détenus autorisant certains transferts entre établissements, l'activité devrait progressivement augmenter.



La doctrine de gestion des détenus revenant d'extraction a changé depuis le 20 mai. Si la 14aine reste recommandée pour les arrivants et retours de permission, cette durée de confinement peut être réduite après un dépistage négatif fait au 7ème jour. Dans le cas des extractions judiciaires et médicales les détenus ne sont plus placés en 14aine à leur retour si le chef d'escorte atteste que les gestes barrières ont bien été respectés durant l'extraction (port du masque et des gants).

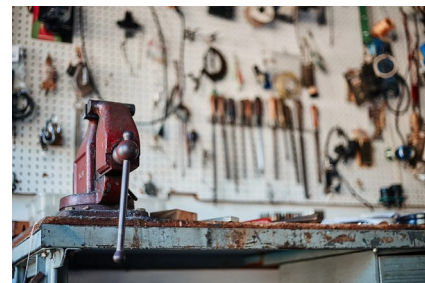
- ▶ Entre le 16 mars et le 27 mai, on compte sur la région **1486** détenus de moins, soit une baisse de **18,81 %**.
- ▶ Nous avons actuellement **6541** détenus hébergés pour **6719** places disponibles, ce qui a fait passer le taux d'occupation à **97,35 %**. Mais ces chiffres ne font pas état des disparités de taux d'encombrement dans les établissements de la PACA Corse. Ainsi 3 établissements ont des taux d'occupation dépassant les 137 % (qMA Avignon 137,3 %, qMA Marseille 145,1 % et MA Nice 139,7%). Aussi, afin d'anticiper la reprise de l'activité judiciaire et la remontée des taux d'occupation dans nos Maisons d'Arrêt, l'**UISP FO PACA Corse** demande le transfert des détenus condamnés des MA vers les établissements pour peine. Notamment le CD de Casabianda (taux d'occupation de 55,2 %), le CD de Salon (94,7%) ou le CD de Tarascon (92,7%). La DI annonce que ces transferts ont déjà commencé sur un rythme bimensuel par groupe de 12 détenus, ceux-ci provenant majoritairement de la MA de Nice. Pour le CD de Casabianda cela dépend de la reprise des liaisons maritimes et devrait se faire mi-juin. Le DI annonce que cela fait partie de ses préoccupations.

### • BILAN REPRIS D'ACTIVITE ET DECONFINEMENT

- ▶ La reprise se fait progressivement, pas d'incidents majeurs signalés. Quelques tentatives d'introduction de produits prohibés, des tentatives de contacts ou des échanges de cigarettes ou des dégradations des dispositifs de séparation. Le non respect des gestes barrières entraîne l'interruption immédiate des parloirs avec mise en 14aine avec éventuellement des procédures disciplinaires.

Les tours de parloirs ne sont pas remplis, des visiteurs n'honorant pas leurs prises de rendez-vous ou des détenus refusant les parloirs durant la crise sanitaire.

- ▶ Reprise partielle des ateliers ceci dans le respect strict des mesures sanitaires.
- ▶ La formation professionnelle n'a pas encore repris.
- ▶ L'enseignement en cours collectif a partiellement repris cette semaine sur l'EPM.
- ▶ Les SPIP bénéficient des mêmes dispositions sanitaires devant assurer une reprise graduelle de l'activité.



## • PROTECTIONS

La DI assure être en mesure de continuer à fournir les établissements en masques, gel et gants. Une livraison de masques lavables en tissu est attendue dans les prochains jours.

L'**UISP FO PACA Corse** demande la fourniture de visière pour les agents travaillant en cuisine et pour les pôles écrous qui n'en sont pas pourvus. Le DI n'y est pas opposé, les agents doivent en faire la demande à leur Chef d'établissement. Le DI note que les agents ayant été pourvus en visières les utilisent peu sauf les agents assurant les poses des bracelets électroniques.

## • CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES



- ▶ La DI n'a pas d'information concernant le paiement de la prime COVID.
- ▶ Les demandes de prise en charge des repas commencent à être recueillies. L'**UISP FO PACA Corse** demande des précisions sur les justificatifs devant être fournis sur la deuxième période, la direction de la MA de Nice n'acceptant que les factures de restaurants... ignorant apparemment que ceux-ci sont fermés. La DI admet que les tickets de supérettes ou boulangerie faisant apparaître un menu ou sandwiches sont recevables.
- ▶ L'**UISP FO PACA Corse** demande que les PREJ et ERIS qui ont été placés en AAE par l'administration afin de pouvoir assurer la continuité du service publique pénitentiaire ne soient pas soumis à l'Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés. La DI applique la note SG qui adapte cette ordonnance à l'administration pénitentiaire et reconnaît la spécificité des PREJ et ERIS en leur permettant de poser leurs congés jusqu'en fin juin.
- ▶ L'**UISP FO PACA Corse** demande si le cloisonnement des équipes ERIS sera maintenu la semaine prochaine. La DI annonce le maintien du cloisonnement des équipes dans la mesure du possible en fonction des prochaines missions ainsi que des prochaines annonces gouvernementales qui vont avoir une influence sur la reprise de l'activité des ERIS.
- ▶ L'**UISP FO PACA Corse** demande le nettoyage de l'ensemble des climatisations des établissements de la PACA avant la période estivale. La DI nous assure que l'entretien des climatisations est fait régulièrement et que le fonctionnement de celles-ci ne crée pas de flux d'air entre les bureaux ou les postes. Ceci ne permettant pas une éventuelle diffusion du virus.
- ▶ La réponse du DAP à la SG du SNJFOPA du 19 mai relative à l'écrêtage des heures rappelle la règle. A savoir que les heures excédentaires produites en raison d'un impératif de service ne sont pas soumises à l'écrêtage. L'**UISP FO PACA Corse** estime que l'impératif de service n'a pas été spontanément reconnu par les chefs de service durant cette crise sanitaire et demande à ce que ces heures soient récupérées ou payées. Le DI annonce devoir faire le point sur cette situation.
- ▶ La DI ne peut donner de réponse concernant le maintien des AAE pour garde d'enfants au-delà du 2 juin attendant les prochaines annonces gouvernementales.

Pour l'**UISP FORCE OUVRIÈRE PACA-Corse** le pôle communication, 28/05/20